



R É S E A U 11

SYNDICAT MIXTE  
RÉSEAU SOLIDARITÉ EAU 11

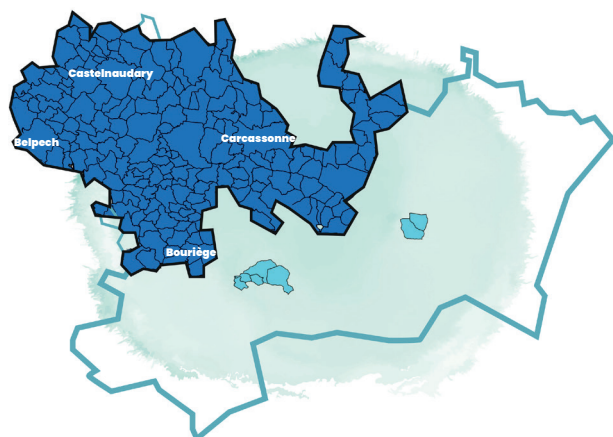
# LETTRE ACTU N°6

## DÉCEMBRE 2023

### LE MOT DU PRÉSIDENT

« Depuis le début de l'année 2023, RéSeau11 accueille sept nouvelles communes : il s'agit des communes d'Arques, Cassaignes, Coustaussa, Peyrolles et Serres sur le secteur de la Salz, ainsi que Coustouge et Jonquières sur le secteur des Corbières.

RéSeau11 assure désormais, sur ces sept communes, les compétences « protection de la ressource en eau et production et transport d'eau potable ». Cela implique la mise en œuvre d'opérations de préservation de la ressource, la maintenance des infrastructures ou encore, des projets de sécurisation de l'alimentation en eau potable de ces communes.



Ainsi, depuis sa création au 1er janvier 2020, RéSeau11 aura déjà accueilli 10 nouvelles communes.

Et une nouvelle page s'écrira dès le début de l'année 2024 avec l'adhésion du Département de l'Aude qui va permettre, en particulier, d'intensifier la politique de protection de la ressource au niveau du périmètre départemental. »

- André VIOLA -

### SUIVI DE LA RESSOURCE EN EAU

*Tout comme l'année 2022, l'année 2023 est marquée par un important épisode de sécheresse, qui touche non seulement nos territoires, mais bien au-delà.*

Avec les faibles pluies de la période hivernale, et les fortes chaleurs qui ont suivi, la sécheresse s'est installée sur une large partie du pourtour méditerranéen. Tout un chacun, dans ses activités respectives, dans son quotidien, a dû fournir des efforts afin de limiter les prélèvements, son utilisation de l'eau et préserver ainsi la ressource au mieux.

La ressource en eau destinée à l'eau potable a fait, et fait toujours l'objet de la plus grande vigilance par les équipes de RéSeau11 et ses exploitants : les débits des sources et la piézométrie des nappes d'eau souterraines sont des éléments suivis en temps réel.

C'est à ce titre que se sont déroulées plusieurs comités de suivi de la ressource entre RéSeau11, les exploitants et les partenaires.



Réunion du comité de suivi de la ressource de RéSeau11

Malgré des situations critiques sur de petites ressources, la quasi-totalité des communes de RéSeau11 reste sécurisée en termes d'alimentation en eau potable grâce à des réseaux interconnectés et la mobilisation de ressources importantes et diversifiées. **Toutefois, il convient de rester raisonnable sur l'utilisation de l'eau car les répercussions sur les sources et les nappes ne sont jamais immédiates mais peuvent prendre plusieurs mois...**

## PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

### Puits de l'Hers à Belpech : une démarche de protection de la ressource qui avance

Le puits de l'Hers situé sur la commune de Belpech et assurant l'alimentation en eau potable des 23 communes du secteur, fait depuis quelques mois déjà, l'objet d'études techniques approfondies.



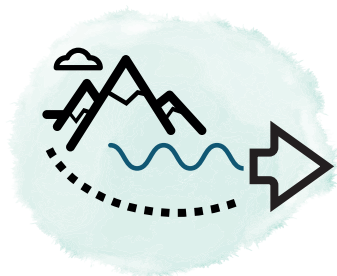
Puits de l'Hers à Belpech

En effet, le puits de l'Hers a été classé « **prioritaire** » au titre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour-Garonne 2022-2027 compte-tenu de la vulnérabilité de la ressource **face aux pollutions**.

Depuis quelques mois, RéSeauII a engagé une démarche spécifique:

### 1ère étape

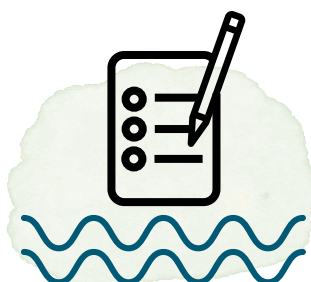
#### Délimitation de l'aire d'alimentation



Cette étape est actuellement menée par RéSeauII et consiste en la délimitation de l'aire d'alimentation du puits de l'Hers et en la définition de sa vulnérabilité.

### 2ème étape

#### Élaboration d'un programme d'actions



Il s'agit de l'élaboration d'un programme d'actions visant à réduire l'impact d'éventuelles pollutions sur le puits.

**A l'issue de ces étapes, une animation territoriale dédiée sera proposée par RéSeauII pour la mise en œuvre du programme d'actions.**

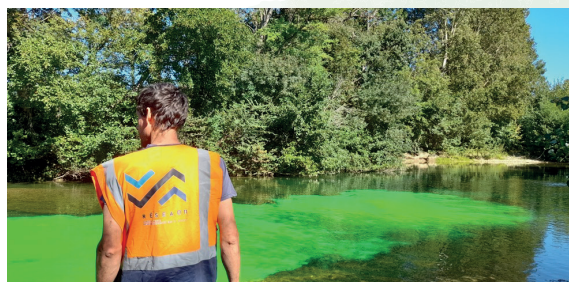
Dans le cadre de la délimitation de l'aire d'alimentation du puits, RéSeauII pilote notamment **des investigations hydrogéologiques à proximité**, afin d'améliorer la connaissance du fonctionnement du puits.

Dans un premier temps, sept piézomètres profonds de 6m environ ont été réalisés. Ils permettent ainsi de suivre l'évolution de la nappe alluviale dans le temps, en fonction de la hauteur d'eau dans l'Hers et du pompage dans le puits.

Le mardi 26 septembre dernier, une opération de traçage a également été menée. Cela a consisté en l'injection de fluorescéine qui a coloré durant quelques heures le cours d'eau de l'Hers au niveau de Belpech. Cette opération, menée par le bureau d'études Calligée, a pour but de mieux caractériser l'influence de l'Hers sur le puits de Belpech en réalisant en parallèle des analyses qualité sur les piézomètres et sur le puits.

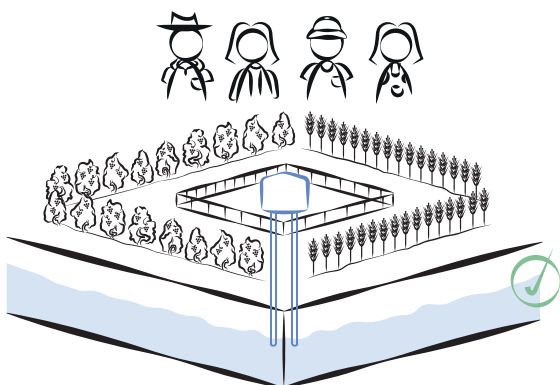


Réalisation de piézomètres



De la fluorescéine dans l'Hers

## DEUX PROJETS AGRO-ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES (PAEC) PORTÉS PAR RÉSEAU11



Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont des contrats de 5 ans proposés aux exploitations agricoles pour accompagner des changements de pratiques répondant aux enjeux environnementaux et notamment celui de la préservation de la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable. Elles font partie des aides de la Politique Agricole Commune (PAC) dédiées à la transition agroécologique des exploitations agricoles.

Entre 2016 et 2019, de nombreuses MAEC ont déjà été contractualisées sur 3 aires d'alimentation de captages prioritaires : Gayraud à Villemoustaussou, Maquens à Carcassonne et Darre l'Hort à La Redorte.

Afin de poursuivre cette démarche et permettre aux exploitations agricoles de bénéficier de ces aides allant dans le sens de la protection de la ressource en eau potable, RéSeau11 a déposé deux projets d'ores et déjà validés par les financeurs :

**500 000 €**

> Ciblés sur l'aire d'alimentation des puits de Moulin Neuf, pour un prévisionnel de 10 contrats.

**3.5 M €**

> Ciblés sur les aires d'alimentation du puits Gayraud à Villemoustaussou et de la prise d'eau de Maquens à Carcassonne ainsi qu'auprès des adhérents des caves coopératives viticoles de Triangle d'Or, Carsac et Anne de Joyeuse (engagées dans une démarche agroenvironnementale reconnue par l'Agence de l'eau), pour un prévisionnel de 120 contrats.

## PRODUCTION ET TRANSPORT D'EAU POTABLE

*Travaux de réhabilitation et de renforcement de la canalisation entre Gaja la Selve et Cazalrenoux*



Réalisation des travaux de renouvellement de canalisation

Dans le cadre de la gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable et d'une amélioration de la desserte des secteurs concernés, des travaux de réhabilitation et de renforcement de canalisation ont été menés entre les communes de Gaja la Selve et Cazalrenoux. Les travaux ont consisté au remplacement d'une canalisation de diamètre 60 mm par une canalisation en fonte de diamètre 100 mm sur 3 570 mètres.

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises S. Réseaux Environnement et Oules avec une maîtrise d'œuvre assurée par le Cabinet Aduècha.

Une telle opération a représenté un montant de 530 000 € HT et a bénéficié du soutien financier du Département de l'Aude et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

### Réfection de la bache d'eau à la station de traitement de Sainte Marie à Castelnaudary

L'usine de Sainte Marie assure le traitement de déferrisation, puis de désinfection des eaux issues des forages de Sainte Marie et de Soubiran, situés à proximité de l'usine.

Cette eau sert à alimenter en eau potable une partie de la commune de Castelnaudary.

Cette usine produit ainsi près de 550 000 m<sup>3</sup> d'eau potable par an, soit environ 40 % des besoins de la ville de Castelnaudary.

Lors d'inspections menées par les équipes d'exploitation de Suez, il a été relevé que la bache d'eau de l'usine présentait des niveaux de corrosion des bétons avancés qui mettaient alors en péril l'étanchéité de l'ouvrage.

A ce titre, RéSeau11 a engagé dès le mois de mars, des travaux de décapage des surfaces et de traitement des fissures émergentes, par la mise en œuvre de béton projeté sur une épaisseur de 7 cm.



Travail de décapage de la bache à l'intérieur de l'usine



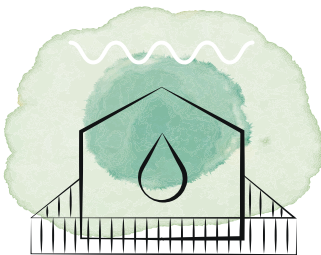
Usine de potabilisation de Sainte Marie à Castelnaudary

ZOOM SUR

## CHIFFRES-CLÉS DE L'ANNÉE 2022

### ELABORATION DU RAPPORT POUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

#### PATRIMOINE



**87**

points de prélèvement à protéger

**24**

installations de production d'eau potable

**860**

kml de réseau de transport

**66**

66 réservoirs (16 300 m<sup>3</sup> stockés)

#### BILAN HYDRAULIQUE



**4 289 986 m<sup>3</sup>**

prélevés

**2 823 581 m<sup>3</sup>**

importés

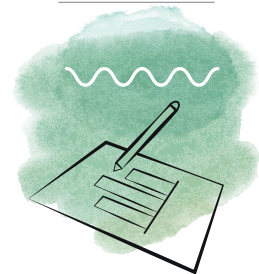
**64 771 m<sup>3</sup>**

exportés

**6 331 406 m<sup>3</sup>**

mis en distribution

#### INDICATEURS DE PERFORMANCE



**94,5%**

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

**100%**

Taux de conformité microbiologique

**96,5%**

Taux de conformité physico-chimique

**94,5%**

Rendement des réseaux de transport

Le RPQS 2022 de RéSeau11 est à retrouver sur son site internet : [www.reseau11.fr](http://www.reseau11.fr)

**RéSeau11 - Siège Administratif**  
2 Avenue de la Preuille - ZAE du Lauragais  
11 150 BRAM  
Tel : 04 68 26 91 16

**RéSeau11 - Siège social**  
Hôtel du Département - Allée Raymond Courrière  
11 855 CARCASSONNE Cedex 9  
Tel : 04 68 11 81 85

**Mail :** [administration@reseau11.fr](mailto:administration@reseau11.fr)